ENVIRONNEMENT

Urbanisme et environnement : sécuriser les autorisations, procédures et recours

Un projet d'aménagement se heurte rarement à une seule règle : document d'urbanisme local, servitudes, protection des espaces naturels, évaluation environnementale et participation du public se superposent. Une autorisation obtenue trop vite ou mal motivée fragilise l'opération et ouvre la voie aux recours des tiers. Huit jours pour disposer d'une vue complète de la chaîne réglementaire : lecture des documents de planification, choix de la bonne autorisation, instruction, articulation avec les procédures environnementales et gestion du contentieux. Le parcours s'appuie sur des dossiers réels analysés pièce par pièce.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
8 jours — 56 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 5 258 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Chargés d'opérations et d'aménagement instructeurs en collectivité responsables fonciers promoteurs bureaux d'études et juristes non spécialistes de l'urbanisme.

PRÉREQUIS
Intervenir sur des projets d'aménagement ou de construction et connaître les grandes étapes d'une opération immobilière.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Lire un document d'urbanisme local et en déduire les contraintes applicables à un terrain
- Identifier l'autorisation requise selon la nature et l'ampleur du projet
- Constituer un dossier de demande complet et anticiper les pièces exigées
- Articuler l'autorisation d'urbanisme avec les procédures environnementales du projet
- Conduire et organiser la participation du public prévue pour le projet
- Évaluer les risques de recours et préparer la défense de l'autorisation

03 Programme détaillé

M1 Planification et règles locales

- Savoir ce que le terrain autorise avant de dessiner le projet
- Hiérarchie des documents de planification et rapports entre eux
- Lecture d'un règlement de zone et des documents graphiques
- Servitudes d'utilité publique et prescriptions particulières
- Certificat d'urbanisme et sécurisation en amont
- Évolution des documents et procédures de modification
- Atelier : Extraction de la grille de contraintes applicables à une parcelle à partir du règlement et des annexes.

M2 Choisir et monter l'autorisation

- Déposer le bon dossier du premier coup
- Champ d'application des différentes autorisations
- Contenu du dossier et pièces complémentaires
- Division foncière et opérations d'aménagement
- Délais d'instruction majorations et consultations
- Décisions tacites et sécurisation de l'affichage
- Cas pratique : Détermination de l'autorisation requise pour cinq projets aux caractéristiques proches mais distinctes.

M3 Interfaces environnementales

- Articuler urbanisme et protection des milieux
- Évaluation environnementale du projet et examen au cas par cas
- Protection des espaces naturels et des espèces
- Gestion de l'eau et des zones humides dans le projet
- Risques naturels technologiques et constructibilité
- Sols pollués et compatibilité avec l'usage projeté
- Cas pratique : Identification des procédures environnementales déclenchées par un projet d'extension urbaine.

M4 Participation et instruction

- Conduire la procédure jusqu'à la décision
- Modalités de participation du public applicables au projet
- Organisation matérielle et traitement des observations
- Consultations des services et avis recueillis
- Motivation de la décision et prescriptions assorties
- Traçabilité du dossier d'instruction
- Mise en situation : Instruction blanche d'un dossier avec demande de pièces complémentaires et rédaction de la décision.

M5 Contentieux et exécution

- Tenir l'autorisation face aux contestations
- Qualité pour agir et délais de contestation
- Motifs d'annulation les plus fréquemment retenus
- Régularisation en cours d'instance et sursis
- Retrait et abrogation par l'autorité compétente
- Contrôle de conformité des travaux achevés
- Atelier : Analyse d'un recours de tiers et construction de la ligne de défense de la collectivité ou du pétitionnaire.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 5 258 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr